

ÉDITORIAL**DIDIER
BÉCLARD****Concertation sociale dans les arts de la scène****Tous en scène
pour la création**

La ministre de la Culture de la Communauté française, Alda Greoli (cdH), avait bien conscience que mettre tous les acteurs du secteur des arts de la scène sur un pied d'égalité pour les demandes de subventions devant prendre cours au 1^{er} janvier 2018 allait générer un stress important. De là à prédire qu'un secteur qui d'habitude brille plutôt par son individualisme allait arriver à se mobiliser dans son ensemble et accepter, voire demander, à se concerter et se structurer, personne ne s'y serait risqué.

Cela fait des années que le secteur des arts de la scène, qui comprend le théâtre mais également la danse, la musique, les arts du cirque ou le conte, avance en ordre dispersé, chacun tentant plus ou moins de tirer la couverture à soi. Le renouvellement

des contrats programme au fur et à mesure qu'ils arrivaient à échéance permettait parfois certains arrangements, certaines exceptions. Une récente étude commanditée par la précédente ministre de la Culture Joëlle Milquet a mis en outre en lumière le non-respect d'obligations décretales par certains théâtres, des manquements en ma-

tière comptables et l'absence de synergies, parfois évidentes, entre certains acteurs du secteur. Bref, chacun tentait de s'en sortir dans son coin, avec ses moyens.

Que tous les intervenants soient logés à la même enseigne, que toutes les demandes soient examinées en même temps imposent une jurisprudence identique à tous et l'application de mêmes critères dans l'octroi des subventions. Désormais sur pied d'égalité, les acteurs culturels n'ont eu d'autre choix que

de s'entendre maintenant pour exprimer leurs craintes légitimes. Ils ont conscience qu'ils devront également s'entendre demain, pour opérer une forme de régulation à l'intérieur même du secteur et porter une parole concertée au niveau politique. Enfin, ils réalisent aussi que les moyens étant ce qu'ils sont, ils ont tout à gagner à travailler ensemble pour réduire certains coûts de fonctionnement et réaliser des économies qu'ils pourront investir dans la création.